

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DES HAUTEURS
CTÉ MATAPÉDIA**

À une séance ordinaire du conseil municipal des Hauteurs tenue mardi le 11 janvier 2011 au lieu et à l'heure ordinaire des séances sont présents(es) M. Robert Lebel, Mme Pascale Parent, Mme Denise Caron, M. Jérôme Bérubé, M. Louis Marie Paris tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. Noël Lambert, Maire.

Madame Gitane Michaud, conseillère au siège # 4 est absente.

Employée présente : Madame Guyane Bois, Dubé dg./sec.trés.adj.

La directrice générale/secrétaire-trésorière madame Diane Bernier est présente.

OUVERTURE

M. Noël Lambert, Maire ouvre la séance.

LECTURE & ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 11-1-11-1

Il est proposé par monsieur Louis Marie Paris et résolu que l'ordre du jour soit accepté en laissant le point varia ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 6 DÉCEMBRE 2010

Résolution numéro 11-1-11-2

Il est proposé par madame Denise Caron et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 décembre 2010 soit accepté tel que rédigé à cette séance.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

AMENDEMENT & ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2010

Résolution numéro 11-1-11-3

Résolution # 10-12-06-449

Ajout, pour raison d'intérêt pécuniaire.

Approbation d'un don de 50.\$ pour la Commission Scolaire des Phares déjà voté à la séance du 6 décembre 2010, mais non inscrit au procès-verbal.

Suite à ces amendements il est proposé par madame Denise Caron et résolu d'adopter le procès-verbal pour la séance du 6 décembre 2010.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCES

Résolution numéro 11-1-11-4

Ministère des Transports : Accusé réception de la résolution prolongement de l'autoroute 20.

Ministère de la Famille et des Aînés : Demande d'aide financière, budget épuisé pour 2010-2011. Demande reportée pour 2011-2012.

MTQ : Confirmation de subvention pour chemin double vocation 2,696.\$ pour 2010-2011.

Ministère du Développement durable de l'environnement et des Parcs : Confirmation du montant de redevances pour élimination de matières résiduelles pour 2010 soit 2,094.07\$

MAMROT : Information concernant la politique de gestion contractuelle. Respect des échéances et obligations du secrétaire-trésorier de transmettre copie conforme au MAMROT .

Chambre des Communes : Suite à la démission de M. Jean-Yves Roy, madame Claude DeBellefeuille, députée le remplace.

MRC Mitis : Avis concernant le droit à la consultation du plan général d'aménagement forestier (PGAP) des terres publiques intramunicipales (TPI) pour la période 2008-2013.

DVD : Sur l'égalité des femmes et des hommes.

Unité Domrémy : Remerciement pour soutien lors de la campagne des paniers

de Noël (39 familles dans notre secteur).

Statistique Canada : Information concernant le recensement et enquête nationale auprès des ménages (ENM) qui débutera en mai 2011.

MRC Mitis : Information concernant le projet du Parc Éolien communautaire La Mitis, 24,6 MW sur la Seigneurie du Lac Métis.

Centre du Camion JL : Fin de garantie le 15 janvier 2011.

MRC Mitis : Offre de services de développement rural et culturel sur le territoire.

Info Express : M. Éric Forest nommé président de l'UMQ.

Clac : Campagne de financement du Carrefour de la littérature, des arts, et de la culture.

Campagne de distribution d'arbres : Information.

Forum sur l'environnement : 10 et 11 février 2011 à Trois-Rivières.

DEMANDE DE SALLE

Résolution numéro 11-1-11-5

Il est proposé par monsieur Jérôme Bérubé et résolu que le Centre Paroissial de Les Hauteurs sera à la disposition de madame Alexandra Richard & monsieur Marc-André Côté, le 3 août 2012 à l'occasion de leur mariage.

Location de salle : 30.\$

Conciergerie : Prendre arrangement avec le concierge en fonction à cette date et qui aura à fixer le tarif exigé selon certain barème établi par le conseil.

P.S. S'il y a vente ou service de boisson alcoolisé vous devez vous procurer un permis pour vendre ou servir selon le cas auprès de la Régie des Alcools des Courses et des jeux (no 1-800-363-0320) ou sur le site internet www.services.gouv.gc.ca prévoir 4 semaines à l'avance.

La municipalité aura à compléter une partie du formulaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers

LES MUNICIPALITÉS LOCALES ET RÉGIONALES AU COEUR DE L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

Résolution numéro 11-1-11-6

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités travaille depuis plus de 20 ans à faire reconnaître l'importance que représente l'enjeu de l'occupation dynamique du territoire par le gouvernement et qu'elle s'est forgée une expertise solide et crédible à ce sujet;

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités déposait, au printemps 2005, un projet de loi-cadre sur la décentralisation;

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités déposait et rendait public, en février 2008, un énoncé de politique intitulé *Pour une politique d'occupation dynamique du territoire fondée sur l'autonomie administrative et financière des collectivités territoriales*;

ATTENDU QUE, le 18 décembre 2008, le gouvernement du Québec manifestait sa volonté de remettre à l'agenda la question de l'occupation du territoire en ajoutant ce mandat au ministère des Affaires municipales et des Régions;

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités proposait en 2009 l'adoption d'une loi-cadre s'articulant autour de projets de territoire à l'échelle des MRC qui seraient soutenus par l'ensemble de l'appareil gouvernemental et les instances réalisant un mandat gouvernemental en région;

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités plaide pour une occupation dynamique du territoire qui respectera la diversité et l'autonomie municipale et qui donnera aux municipalités locales et aux MRC les leviers nécessaires à leur développement;

ATTENDU QUE l'aménagement du territoire est une responsabilité politique dévolue aux MRC et que leurs schémas d'aménagement et de développement doivent être reconnus comme l'outil prépondérant de planification et de développement territorial, car les élus qui siègent à la MRC représentent l'ensemble des citoyens de toutes les communautés locales;

ATTENDU QUE l'une des plus grandes réussites du Québec en matière de développement du territoire est la mise en œuvre des pactes ruraux issus de la Politique nationale de la ruralité dont le succès a été amplement reconnu par l'Organisation de coopération et de développement économiques dans son examen des politiques rurales du Québec réalisé en juin 2010;

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités est convaincue que toute démarche doit s'appuyer sur une gouvernance qui s'exercera près du citoyen et de ses besoins;

ATTENDU QUE les conférences régionales des élus jouent un rôle important de concertation à l'échelle de la région administrative et qu'elles doivent être renforcées en ce sens;

ATTENDU QUE le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire affirmait, en octobre 2010, lors des dernières assises annuelles de la Fédération, sa volonté de considérer comme élément à la base de la stratégie gouvernementale l'adoption d'une loi-cadre sur l'occupation dynamique du territoire;

ATTENDU QU' à l'heure actuelle, dans son projet, la proposition gouvernementale évacue les municipalités locales et régionales et entraîne un glissement des pouvoirs en matière de planification et de développement du territoire, ceux-ci pourtant conférés depuis longtemps dans les lois municipales aux municipalités locales et aux MRC;

ATTENDU QU' à la suite d'une rencontre avec le ministre à l'occasion de la réunion de la Table Québec-municipalités, celui-ci a démontré son ouverture à recevoir et à analyser une proposition formelle provenant de la Fédération Québécoise des Municipalités;

ATTENDU QUE, lors de l'assemblée des MRC des 1^{er} et 2 décembre 2010, les MRC membres de la Fédération Québécoise des Municipalités se sont clairement exprimées en faveur de la proposition que cette dernière entend déposer au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant l'occupation du territoire;

Il est proposé par madame Pascale Parent

Et résolu

D'INCLURE l'ensemble des éléments de la proposition FQM comme étant partie intégrante de la présente résolution;

DE DEMANDER au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, de reconnaître le rôle politique des élus locaux et des MRC et la primauté du schéma d'aménagement et de développement sur les autres outils de planification du territoire;

DE DEMANDER au ministre qu'il adopte une loi-cadre sur l'occupation dynamique du territoire qui reconnaîtra la MRC comme le territoire visé dans la mise en œuvre de celle-ci;

DE DEMANDER que cette loi s'articule autour de projets de territoire émanant de la concertation des MRC avec leurs municipalités locales et que la réalisation de ceux-ci soit soutenue par les instances régionales, particulièrement les conférences régionales des élus (CRÉ) et les conférences administratives régionales (CAR);

DE MOBILISER l'ensemble des municipalités et MRC membres de la Fédération Québécoise des Municipalités afin qu'elles adoptent la présente résolution et qu'elles en transmettent copie au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi qu'à la Fédération Québécoise des Municipalités.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

ÉCOLE LE MISTRAL

Résolution numéro 11-1-11-7

Il est proposé par monsieur Robert Lebel et résolu que la municipalité des Hauteurs défraiera 25.\$ pour une visibilité dans l'album des finissants de l'école Le Mistral et ajoutera 40.\$ pour obtenir un album.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DON

Résolution numéro 11-1-11-8

Il est proposé par madame Denise Caron et résolu que la municipalité des Hauteurs fera un don de 20.\$ au Chevalier de Colomb conseil 8413 St-Gabriel pour le journal Le Maillon.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

ADMQ

Résolution numéro 11-1-11-9

Il est proposé par madame Denise Caron et résolu que la municipalité des Hauteurs défraiera un montant de 585.13\$ pour la cotisation et l'assurance cautionnement à l'association des directeurs municipaux du Québec pour madame Diane Bernier directrice générale/gma pour l'année 2011.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

RÉCLAMATION

Réclamation numéro 11-1-11-10

Il est proposé par monsieur Robert Lebel et résolu que la municipalité des Hauteurs fasse parvenir au CGER la réclamation d'un bris de pneu & jante en raison de la perte des sabots mal installé sur le camion du CGER. L'incident est survenu le 29 décembre 2010 à 22H00. La facture s'élève à 206.81\$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

LES PUIITS ADRIEN GAUDREAU 2000

Résolution numéro 11-1-11-11

Présentation d'une soumission pour réparation de la remorque louée lors de l'essai de pompage.

M. Lambert prendra les informations nécessaire afin de faire la lumière dans ce dossier suite aux discussions survenues à la séance du 11 janvier 2011.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

PG SOLUTIONS **ACHAT D'ORDINATEUR**

Résolution numéro 11-1-11-12

Il est proposé par madame Denise Caron et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte l'estimation pour l'achat d'équipements informatique au coût de \$3,493.48 taxes incluses (1MHAU50-101028-DH1) préparé par monsieur Dave Harrisson pour PG Solutions.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Résolution numéro 11-01-11-13

Pour faire suite à la demande de don de 2,000.\$ fait par le Club des 50 Ans et Plus.

Il es proposé par madame Denise Caron et résolu que la municipalité des Hauteurs remette cette demande en suspend.

Adopté à l'unanimité des conseillers

LISTE DES COMPTES À PAYER/LISTE DES DÉBOURSÉS

Résolution numéro 11-1-11-14

Il est proposé par monsieur Robert Lebel et résolu que la liste des comptes à payer soit accepté au montant de 29,591.02\$ et la liste des déboursés du mois de décembre au montant de 65,323.27\$

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Fonds de l'Information Foncière.....	\$ 15.00
Centre Du Camion Denis.....	\$ 4,208.52
Centre du Camion J.L. Inc.....	\$ 2,059.83
Centre de Gestion de.....	\$ 6,421.05
Centre de Bureautique.....	\$ 218.31
Cloutier Portes de Garage.....	\$ 300.02
Les Constructions Jalbert & Pelletier.....	\$ 3,496.31
D.F. Rouleau Inc.....	\$ 30.86
Dupont Valmont.....	\$ 70.00
Les Électriciens Pierre Roy.....	\$ 287.20
Les Entreprises Donald Lavoie.....	\$ 48.64
Équipement Sigma Inc.....	\$ 1,117.56
Fédération Canadienne.....	\$ 11.51
Guimond Camille.....	\$ 25.00
Mission HGE Inc.....	\$ 3,228.23
M.R.C. de La Mitis.....	\$ 571.54
Orizon Média.....	\$ 203.18
Pièces D'Autos Rimouski.....	\$ 1,138.72
Plante Yvan.....	\$ 2,156.29
PG Solutions.....	\$ 3,922.41
Télé Communications de L'Est.....	\$ 60.84
TOTAUX :	\$ 29,591.02

LOISIRS

Résolution numéro 11-1-11-15

La trésorière madame Guyane Bois, Dubé a déposé l'état des revenus et dépenses de décembre 2010, ainsi que l'état des revenus et dépenses pour la soirée du 31 décembre 2010.

M. ALAIN MORISSETTE

Résolution numéro 11-1-11-16

Information : Monsieur Alain Morissette, employé des chemins d'hiver est en arrêt de travail jusqu'au 10 février 2011 pour congé de maladie.

M. JACQUES RICHARD

Résolution numéro 11-1-11-17

M. Noël Lambert doit rencontrer M. Jacques Richard pour l'informer que le conseil n'est pas d'accord, que nous l'ayons demandé pour remplacer le congé de maladie de M. Alain Morissette.

M. STEEVE MICHAUD

Résolution numéro 11-01-11-18

Il est proposé que si M. Jacques Richard accepte la situation, monsieur Noël Lambert informera M. Steeve Michaud qu'il remplacera M. Alain Morissette qui est en congé

de maladie jusqu'au 10 février 2011 aux mêmes clauses & conditions pour la saison 2010-2011.

Advenant que le congé se prolonge M. Steeve Michaud présent à la séance accepte de faire le travail jusqu'à la fin de la saison.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

GÉNÉRATRICE

Résolution numéro 11-1-11-19

À l'ouverture des soumissions mardi le 11 janvier 2011 nous avons reçu 2 soumissions soit :

Hewitt Équipement Limitée au montant de 31,215.45 taxes incluses.
Génératrice Drummond au montant de 20, 506.50 taxes incluses.

Nous analyserons ces soumissions afin de prendre une décision à la prochaine séance soit février 2011.

RÈGLEMENT D'EMPRUNT **AVIS DE MOTION**

Résolution numéro 11-01-11-20

Madame Denise Caron, conseillère, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'achat de véhicules incendie.

(Art 445 du code municipal du Québec)

POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE

Résolution numéro 11-1-11-21

Un document est disponible et sera adapté à notre municipalité pour approbation à la prochaine séance.

CODE D'ÉTHIQUE & DÉONTOLOGIE

Résolution numéro 11-1-11-22

Nous ferons des rencontres au cours des prochains mois afin d'élaborer un règlement adapté à notre municipalité.

EMPLOI QUÉBEC **SSMO L'ÉLAN**

Résolution numéro 11-01-11-23

Il est proposé par monsieur Robert Lebel et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte le renouvellement de l'entente pour monsieur Gino Soucy relative à la gestion d'un contrat d'intégration travail subventionné pour 2011 à raison de 35 heures semaine à 10.50\$/heure moins le % établi par l'emploi solidarité \pm 60% et n'incluant pas la part de l'employeur.

Madame Diane Bernier directrice générale est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité des Hauteurs cette entente, débutant le 17 janvier 2011.

HGE, ROCHE

Résolution numéro 11-1-11-24

M. Lambert présente un résumé du rapport de Mission HGE concernant l'essai de pompage prolongé et leur recommandation ainsi que la proposition de Roches pour enquête afin de connaître la situation réel sur le territoire suite aux demandes du MAMROT.

Une rencontre est prévue le 17 janvier 19h00 afin de former un comité de travail pour préparer un questionnaire à présenter à nos contribuables.

Dossier à suivre.

NANCY CHAREST

Résolution numéro 11-1-11-25

M. Noël Lambert, Maire remettra à Mme Charest copie d'une demande faite à Mme Danielle Doyer députée pour une demande d'aide pour la réfection du chemin du rang 2 et 3 Est.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

QUOTES PARTS
SSISOM

Résolution numéro 11-01-11-26

Il est proposé par madame Denise Caron et résolu que la municipalité des Hauteurs approuve le budget d'opération et administration du service incendie St-Gabriel, St-Donat, Les Hauteurs, St-Charles-Garnier.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Les Hauteurs	\$ 30,031.
St-Charles-Garnier	\$ 13,023.
St-Gabriel	\$ 80,984.
St-Donat	\$ 71,127.

Total : \$ 195,165.

DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

Résolution numéro 11-1-11-27

Lundi le 7 février 2011

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 11-1-11-28

À 22h35 sur proposition de madame Denise Caron la séance est levée.

_____ Maire _____ dg/sec.-trés./gma

